

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

09 décembre 2025

Date d'Affichage

23 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h05), Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE

Madame Anne-Marie RABEC remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°12/04 : SUBVENTION UCA POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant total de 423 € maximum à l'Union des Commerçants et Artisans de St Clair sur l'Elle pour l'organisation du marché de Noël le vendredi 19 décembre sur présentation des justificatifs : 100 € pour la location d'une tente, 275 € pour le repas des bénévoles et 48 € pour la boisson offerte aux chanteurs.

Cette subvention sera imputée à l'article 65748 du budget communal.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Anne-Marie RABEC	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 